NATIONS UNIES **E**

Conseil Économique et Social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2002/130
27 décembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-huitième session
Point 11 e) de l'ordre du jour provisoire

DROITS CIVILS ET POLITIQUES, ET NOTAMMENT: INTOLÉRANCE RELIGIEUSE

Lettre datée du 10 décembre 2001, adressée à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre datée du 28 novembre 2001 qui vous est adressée par M. Tahsin Ertuğruloğlu, Ministre des affaires étrangères et de la défense de la République turque de Chypre-Nord.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de l'annexe* comme document officiel de la Commission des droits de l'homme à sa cinquante-huitième session, au titre du point 11 e) de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Murat **Sungar**

* L'annexe est reproduite telle quelle, dans la langue originale seulement.